



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Val-de-Marne

Division des Ressources Humaines
et des Moyens 1^{er} degré _ DRHM
Affaire suivie par :
Edith REILLIER –Tel : 01.45.17.60.35

Ce.94drhm@ac-creteil.fr

70 avenue du général de Gaulle
94000 CRETEIL
www.dsden94.ac-creteil.fr

Créteil, le 20 octobre 2022

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale du Val-de-Marne

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs

S/C de

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
d'Académie, directeurs académiques des
services de l'éducation nationale,

Mesdames et Messieurs les principaux de
collège ayant des SEGPA, classe relais et ULIS,

DIFFUSION OBLIGATOIRE

Objet : Liste d'aptitude à l'intégration dans le corps des professeurs des écoles – Rentrée
scolaire 2023.

Les candidatures « papiers » datées, signées et accompagnées le cas échéant de la copie des diplômes
universitaires ou professionnels, doivent parvenir sur les boites mail :

94positionsadministratives@ac-creteil.fr

ET

edith.reillier@ac-creteil.fr

Avant le 10 mars 2023 au plus tard.

Les candidatures parvenues au-delà de cette date ne seront pas examinées.

Remarque importante :

Si vous ne totalisez pas 15 années de service effectif catégorie B au 1^{er} septembre 2022 (classement en
service actif) et que vous êtes inscrit sur la liste d'aptitude à l'intégration dans le corps des professeurs des
écoles pour la rentrée 2023, vous ne pourrez pas bénéficier d'un départ à la retraite attaché à la qualité
d'instituteur.

Pour le recteur et par délégation,
l'inspectrice d'académie, directrice académique,
des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne

Anne-Marie BAZZO